

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Grenoble, le 25 juillet 2018

Vigilance canicule – NIVEAU JAUNE

dans le département de l'Isère

Le Préfet vous informe que le département de l'Isère est placé en **VIGILANCE JAUNE CANICULE** à compter de ce jour.

En effet, les températures seront très élevées dans le département de l'Isère et Météo France prévoit qu'elles pourront atteindre 34° C en journée, avec de très fortes températures nocturnes.

Cette vague de chaleur devrait s'atténuer en fin de semaine mais Météo France prévoit pour la semaine prochaine une nouvelle remontée importante des températures. **Le département risque donc de connaître une vague de chaleur intense et durable.**

Le préfet de l'Isère rappelle les consignes de précaution suivantes pour se protéger des effets néfastes de la chaleur :

- Utilisez le ventilateur et/ou la climatisation ou essayez de vous rendre dans un endroit frais.
- Mouillez votre corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateur, d'un gant de toilette ou en prenant des douches.
- Buvez au moins 1,5 litre d'eau par jour, même sans soif, et continuez à manger normalement.
- Ne sortez pas aux heures les plus chaudes.
- Si vous devez sortir, portez un chapeau et des vêtements légers.
- Limitez vos activités physiques.

Pour les personnes vulnérables (personnes âgées de plus de 65 ans, nourrissons, jeunes enfants de moins de 4 ans, personnes handicapées ou malades à domicile, personnes dépendantes) la vigilance doit être accrue :

- Prenez des nouvelles des personnes âgées, isolées, ou souffrant de maladies chroniques que vous connaissez ou rendez-leur visite deux fois par jour.
- Accompagnez-les dans un endroit frais.
- En cas de maladie ou de troubles du comportement, appelez un médecin.
- Si vous avez besoin d'aide, appelez la mairie.

Petit mémo des signes d'alerte de déshydratation chez la personne âgée :

- Modification du comportement habituel, grande faiblesse, grande fatigue, difficulté inhabituelle à se déplacer.
- Maux de tête, étourdissements, vertiges, troubles de la conscience, voire convulsions.

- Nausées, vomissements, diarrhée, soif.
- Crampes musculaires.
- Température corporelle élevée (supérieure à 38,5°C).
- Agitation nocturne inhabituelle.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les sites suivants :

<http://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-climatiques/canicule>

http://inpes.santepubliquefrance.fr/10000/themes/evenement_climatique/canicule/canicule-agir.asp

<http://www.isere.gouv.fr/Actualites/Actualites-des-particuliers/Adoptez-les-bons-reflexes-en-cas-de-canicule>

Si vous avez connaissance d'une personne se trouvant en difficulté du fait de ces fortes chaleurs, n'hésitez pas à appeler les services de secours :

- Le **15**, numéro d'appel gratuit du service d'aide médicale urgente (SAMU).
- Le **115**, numéro d'appel gratuit des urgences sociales, qui a pour mission d'informer, orienter et rechercher un hébergement pour les personnes sans domicile fixe.

Contact presse :

Service communication de la Préfecture

Téléphone : 04 76 60 48 05

communication@isere.pref.gouv.fr



@Préfet38